
Adresse de la société populaire de Brion-du-Gard, district d'Alais, qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à poursuivre les despotes, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Brion-du-Gard, district d'Alais, qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à poursuivre les despotes, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 50-51;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27695_t1_0050_0000_16

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Nous t'invitons, citoyen président, de lui faire part que nous venons de faire porter au magasin de dépôt établi près le district d'Indre-Libre, les dons versés dans notre sein pour nos frères d'armes dont le détail suit; savoir :

5 marcs, 5 onces 1/2 de différentes espèces d'argenterie, 3 onces 1/4 galon d'or, 470 liv 10 en assignats, 114,12 en numéraires, 66 chemises, 16 draps, 15 paires de souliers, 8 paires de bas, 1 paire de gants, 2 mouchoirs, 1 couteau de chasse garni en argent, 1 fusil de calibre avec sa bayonnette, un habit uniforme d'infanterie, une caisse de vieux linge et charpie. S. et F. »

GAULIN-MINIEU (présid.).

15

Les agents nationaux près les districts de Tonnerre, Calais, Laigle et Vendôme, annoncent que les biens des émigrés continuent de se vendre dans ces districts avec le plus grand succès. Dans le premier, une partie de ces biens, estimés 39,528 liv., a été vendue les 24 et 25 germinal, 201,322 liv.; dans le second, des objets estimés 148,350 liv. ont produit 355,150 liv.; dans le troisième, deux petits morceaux de mauvaise terre ont été vendus 3,325 liv. quoique leur estimation ne fût que de 470 liv.; dans le quatrième, un domaine, estimé 13,225 livres, a été vendu 53,300 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

16

Les sociétés populaires de Vedette-Républicaine [Philippeville, Belgique], de Brion-du-Gard, district d'Alais, de Bourg-sur-Rhône, département de l'Ardèche, de Vervins; les membres composant le comité de surveillance et révolutionnaire d'Angers, la municipalité, le conseil général, le tribunal de paix de la commune et du canton de Montagne-la-Forêt, ci-devant St-Aubin [du Cormier], district de Fougères; les administrateurs et l'agent national du district du Puy, département de la Haute-Loire; le conseil général de la commune de Champlitte, le comité de surveillance de Bazas, l'administration et l'agent national du district Salins-Libre, ci-devant Château-Salins; les sans-culottes composant le comité de surveillance de Toul, département de la Meurthe; le tribunal du district de Mâcon, département de Saône-et-Loire; les administrateurs du district de Laon, tous expriment les sentiments de leur reconnaissance, des mesures énergiques qui ont été prises pour découvrir et faire punir les scélérats qui osoient conspirer contre la liberté du peuple; ils demandent justice prompte et sévère de tous leurs complices, et promettent de défendre, au péril de leur vie, la représentation nationale; ils félicitent la

Convention sur son décret qui abolit l'esclavage, la remercient d'avoir mis la probité et la vertu à l'ordre du jour, et l'invitent à n'abandonner son poste que lorsqu'elle aura écrasé le dernier des tyrans et des conspirateurs.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

a

[La Sté popul. de Vedette-Républicaine (Philippeville en Belgique), à la Conv., s.d.] (2).

« Législateurs,

Le peuple français est debout, il s'est entièrement prononcé, il veut la république une et indivisible, il l'a, il la conservera quand il aurait encore contre lui le double d'ennemis à combattre, ils ne réussiront jamais à la vaincre.

Tous les Pitt, les Dandin, les Cobourg, et en général tous les vils instruments de la tyrannie passeront, mais la république ne passera jamais. Les sans-culottes qui composent la société de Vedette-Républicaine frémiraient dans ce moment-ci à la moindre proposition de paix, ils vous invitent donc de confirmer vos glorieux travaux et en même temps à ne traiter de paix au nom de la république, qu'avec les peuples. Salut. Soumission aux loix. »

Valérius GUYON (présid.), CASSINS (secrét.),
DUPLAN, HACQUART, MOYSART.

b

[La Sté popul. de Brion-du-Gard, à la Conv.; 26 vent. II] (3).

« Législateurs,

De toutes parts on vous félicite sur vos travaux, de toutes parts on s'écrie que la Montagne a sauvé la République, de toutes parts on adopte avec transports le gouvernement révolutionnaire que vous avez créé; et nous, habitants sur les rochers des Cévennes, nous, vrais Montagnards, nous ne vous ferions point entendre notre voix! Augustes représentants, vous savez déjà que nous ne reconnaissons d'autre culte que celui de la raison, que nous sommes convaincus que la superstition et le fanatisme ont été jusqu'à présent les seules causes du genre humain, et que nous ne nous laissons conduire qu'à la lueur du flambeau de la saine philosophie.

Oui, vous le savez, une adresse vous en a déjà instruits, mais nous voulons vous apprendre que notre société, régénérée d'après le mode des jacobins de Paris, est animée du plus ardent amour pour la république, qu'elle vous félicite sur le gouvernement révolutionnaire que vous nous avez donné, gouvernement dont on n'avait point d'exemple dans les annales du monde, parce qu'il ne pouvait être enfanté que par le génie de la liberté, gouvernement qui est sujet de terreur pour tous nos ennemis, un sujet de joie pour tous les vrais amis de la

(1) P.V., XXXV, 330. Bⁱⁿ, 30 germ.; M.U., XXXIX, 13; C. Eg., n° 610, p. 156; J. Sablier, n° 1268; J. Perlet, n° 576.

(1) P.V., XXXV, 330; Rép., n° 122.

(2) C 300, pl. 1059, p. 40. Bⁱⁿ, 30 germ. et 29 flor.

(3) C 300, pl. 1059, p. 41. Bⁱⁿ, 30 germ.

patrie, et qui doit assurer à jamais parmi nous les bases de la République.

Nous voulons encore vous apprendre quels sont les sentimens que nous inspirent les nouvelles que l'on répand sur des traités de paix ou de trêve avec les vils despotes qui nous font la guerre. La paix avec les tyrans ! La paix avec ces êtres qui ont usurpé les droits de leurs semblables ! La paix avec ceux qui ne sont nés que pour nous détruire ! Législateurs, nous nous reposons sur vous, vous avez toute notre confiance, vous la méritez, vous vous en rendez toujours dignes, vous avez commencé une révolution dont la secousse se fait sentir dans tout l'univers, elle est le signal du réveil de toutes les nations, elles vont s'élever, renverser les trônes, et les audacieux qui y sont assis.

Continuez à les combattre avec la même ardeur, c'est la cause des peuples que vous défendez, ils le sentiront bientôt, ils vous béniront, et comment ne le feraient-ils pas ? vous êtes les amis de l'humanité et les roys en sont les ennemis les plus cruels. Ne leur donnez aucune relâche, ils ont osé combattre la liberté, anéantissez le despotisme, la foudre est en vos mains, qu'il gronde et éclate sur les George, les Pitt et tous leurs semblables. Poursuivez-les jusque dans leur repaire, qu'ils disparaissent de dessus le globe : avec un peuple de républicains, un peuple de héros, que ne pourrez-vous point faire. Point de trêve, c'est la patrie qui le commande, qu'ils tombent, et qu'en tombant ils expient et leur audace et leurs forfaits. »

A. LARIVIÈRE (*présid.*), Frédéric BARDEL (*secrét.*)
[et 47 signatures illisibles].

c

[*La Sté popul. de Bourg-sur-Rhône, à la Conv., s.d.*] (1).

« La société populaire de Bourg-sur-Rhône (ci-devant S'-Andéol) enthousiasmée des grands principes révolutionnaires que vous avez sagement mis en vigueur pour faire élever l'esprit public, vous présente ses félicitations sur le décret qui abolit l'esclavage de nos frères de couleurs; si les exemples aussi grands que continuels de courage, de patience et d'amour de la patrie que vous n'avez cessé de déployer, annoncent à tous les despotes de l'Europe étonnée la vaste étendue de votre génie, l'abolition de l'esclavage les forcera d'admirer en vous la plus haute justice et la sagesse la plus consommée. La liberté et l'égalité sont des principes divins et sacrés, les seuls biens sans prix, et le barbare qui, osant y en émettre un, soumet ses pareils à ses caprices, à sa volonté arbitraire, est un monstre, un assassin, car ces biens précieux de la nature sont si étroitement liés à l'homme qu'ils ne peuvent lui être enlevés que parce qu'il détruit en même temps sa conservation sa vie. Il n'y a point de vertus, Législateurs, auxquelles les hommes libres ne s'élèvent, mais l'esclavage n'enfante que des vices, que ce monstre disparaisse à jamais et que les despotes apprennent par votre sage décret que la règle

du juste n'est jamais fondée sur la puissance, mais sur ce qui est conforme aux loix saintes de la nature. Par ce décret immortel, Législateurs, vous avez rendu à l'homme toute sa dignité, et l'humanité satisfaite comptera ce grand jour au rang des plus beaux jours de la république, le règne de la justice commence avec lui.

Nous vous félicitons encore, Législateurs, de la profondeur de votre politique qui a rejeté l'astucieuse paix que vous présentèrent les tyrans coalisés. Point de trêve avec des mangeurs de chair humaine, que la suprême indépendance du peuple soit authentiquement reconnue; que notre république qui deviendra celle du genre humain, soit proclamée aux quatre coins de l'univers; que l'inférieure aristocratie, que les préjugés soient ensevelis, ou ne cessons de les attaquer, de les vaincre ou mourons avec gloire.

Votre décret aussi juste que vigoureux qui met en état d'arrestation tous les êtres suspects, ne contribue pas peu à sauver la république; nous vous en félicitons encore, Législateurs, avec d'autant plus de zèle que notre sublime révolution dont ils sont indignes ne trouverait jamais en eux que de cruels ennemis; que tous les ambitieux, les intrigans, les riches égoïstes soient sévèrement surveillés; leur patriotisme n'est le plus souvent qu'un fard qu'ils emploient avec adresse pour mieux tromper les sans-culottes; les grandes richesses et la vertu ne s'allient jamais ensemble mais, Législateurs, si tandis que le Comité de Salut Public dirige d'une main sage et hardie le gouvernement révolutionnaire, si tandis que l'auguste Convention s'occupe sans relâche du bonheur du peuple, des ennemis intérieurs trament sans cesse dans le silence de funestes complots pour étouffer la liberté et renverser notre sainte révolution, s'ils préparent continuellement des nouveaux dangers à la chose publique, ne devons-nous pas redoubler de surveillance et tripler l'activité du gouvernement révolutionnaire pour déjouer leurs noirs complots et livrer au glaive des loix jusques à leurs plus éloignés complices; nous ne vous dissimulons pas, Législateurs, que ceux qui avant le 31 mai voulaient dissoudre les Sociétés populaires, ces boulevards de la révolution, ne méritent aucun ménagement, et que quoiqu'ils aient affecté un bouillant patriotisme et formé de nouvelles sociétés, nous présumons que c'est pour mieux cacher leur crime, se flattant toujours de voir renaître un moment plus heureux pour satisfaire leurs abominables desseins. La plupart même, Législateurs, se sont emparé des places dans le comité de surveillance, et sont les auteurs des persécutions qu'éprouvent les patriotes. L'affreux complot liberticide que votre active vigilance vient de déjouer et dont les Comités de salut public et de sûreté générale tiennent et suivent avec une prudence surnaturelle, tous les fils, nous offre la preuve incontestable des tristes vérités que nous avançons et combien on doit se méfier des patriotes nouveaux, et surtout de ceux qui étant éclairés ne se sont pas servis de leur moral pour instruire leurs concitoyens et ont osé garder un coupable silence jusqu'à ce jour. Grâce à votre infatigable sollicitude pour le bonheur du peuple, en découvrant ce complot aussi vaste

(1) C 300, pl. 1059, p. 51; Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl^t) et 28 flor. (suppl^t).